

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DE LA DIEGE

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Abstention: 0

Affiché le

ID: 019-200078947-20221021-2022_10_21_10-DE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un octobre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS: BERTRANDY Pierre, BRUGERE Philippe, CHEVALIER Pierre, COULAUD Danielle, COUTAUD Pierre, GUILLAUME

Serge, GUITARD Jean-Pierre, MICHON Jean-François, ROCHE Philippe

Membres en exercice : 134 Présents : 103 Votants : 103

ABSENT: URBAIN Jean-Yves

SECRETAIRE DE SEANCE : BERTRANDY Pierre

Date de convocation : 26/09/22

Contre: 0

Référence DIEGE :	2022-10-21-10
Objet:	Budget annexe assainissement 2022 - Décision modificative n°1

Pour: 103

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe assainissement 2022 car la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est plus importante que prévu;

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- 1. Approuvent la proposition du Président ;
- 2. Décident de modifier le budget annexe assainissement 2022 comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
>	C/6061 : - 5 500 €		
>	C/706129 : + 5 500 €		
	Total : + 0 €		

3. Autorisent Monsieur le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC, Le 21/10/2022 Le Président du Syndicat, Pierre CHEVALIER

